

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles **sur la diversité des expressions culturelles**

Vol. 9, no 14, lundi 20 avril 2009

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des
expressions culturelles sont en cours !**

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Barcelone, Vilnius et Bruxelles : trois lieux et trois jours d'information pour démystifier le programme Culture
- Par sa contribution à Vues d'Afrique, le gouvernement du Québec exprime son soutien à la diversité des expressions culturelles
- L'appel de candidatures pour le prix Cultural Policy Research Award est en cours
- Les politiques culturelles en Europe centrale vingt ans après la chute du communisme

Publications récentes

- Parution de l'étude de faisabilité sur des systèmes d'information pour soutenir la mobilité des artistes et des professionnels de la culture

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Des émissions de télévision à l'intention des enfants des États arabes donneront accès à une gamme variée d'expressions culturelles

Autres actualités d'intérêt

- 23 avril, Journée mondiale du livre et du droit d'auteur
- Échanges Montréal - Tokyo en cinéma d'animation

Suivi de la Convention


Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention.

Jusqu'ici, le Comité intergouvernemental a tenu deux rencontres ordinaires : l'une à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007 et l'autre à Paris, France, du 8 au 12 décembre 2008. Se sont ajoutées deux séances extraordinaires qui ont eu lieu à Paris du 24 au 27 juin 2008 et du 23 au 25 mars 2009. La seconde Conférence des Parties

doit avoir lieu au mois de juin prochain, au Siège de l'UNESCO.

Au moment d'écrire ces lignes, 98 Parties (97 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Barcelone, Vilnius et Bruxelles : trois lieux et trois jours d'information pour démystifier le programme Culture

Quelles sont les possibilités européennes de financement dans le domaine de la Culture? Quelles sont les dernières nouvelles du programme Culture de l'Union européenne? Comment mettre toutes les chances de son côté pour voir son projet sélectionné? Comment trouver des partenaires européens ? Autant de questions qui trouveront réponse dans le cadre des *Infodays Culture 2009*, rendez-vous qui se tiendront à Barcelone le 15 mai, à Vilnius le 29 mai ou à Bruxelles le 11 juin prochain.

« Trois lieux, pour vous donner le choix selon votre zone géographique et votre profil linguistique, mais un seul et même agenda, qui vous est proposé par la Commission européenne (Direction générale Éducation et Culture) et l'Agence Exécutive Éducation, Audiovisuel & Culture, qui s'occupe de la gestion quotidienne de la majeure partie du programme Culture », précise la Commission européenne dans son site Internet.

« Chacune de ces journées a pour objectif de vous dispenser des informations générales sur les priorités et les nouveautés du programme, ainsi que des conseils pratiques concernant la préparation et la soumission des candidatures (aspects administratifs et financiers), ou encore la gestion des subventions. Vous aurez la possibilité de rencontrer directement les acteurs-clés du programme Culture au sein de la Commission européenne, de l'Agence Exécutive et des points de contact Culture, mais aussi d'interagir avec d'autres porteurs de projets ».

Pour en savoir davantage sur ces rendez-vous, nous vous invitons à consulter [le site Internet de la Commission européenne](#).

Source :

- [Site Internet de la Commission européenne](#)

Haut de la page 

Par sa contribution à Vues d'Afrique, le gouvernement du Québec exprime son soutien à la diversité des expressions culturelles

« Par sa contribution à Vues d'Afrique, le gouvernement du Québec exprime son soutien à la diversité des expressions culturelles. Depuis 25 ans, Vues d'Afrique témoigne de la vitalité des cultures africaines et créoles et des liens durables qui existent avec leur vis-à-vis du Québec. Il s'agit d'une manifestation concrète du dynamisme de la Francophonie », a déclaré le ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Pierre Arcand, au moment où le gouvernement du Québec confirmait l'attribution d'une aide de 125 000 \$ à Vues d'Afrique pour la 25^e édition de Pan-Africa International. Cet événement a lieu à Montréal du 16 au 26 avril.

« Grâce au septième art, Pan-Africa International ouvre les portes sur la richesse de la culture africaine et créole, et ce, à travers une programmation débordante d'activités variées pour le grand public. Reflétant le paysage multiculturel de la métropole, le festival est aussi l'occasion de joindre les jeunes du primaire et du secondaire avec le volet jeunesse leur permettant de s'ouvrir sur le monde à travers des échanges sur les différentes cultures », de poursuivre la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre.

« Ce festival de cinéma africain et créole d'envergure permet de faire connaître et apprécier la qualité, l'abondance et l'originalité des films présentés aux cinéphiles d'ici et d'ailleurs. De plus, Pan-Africa International offre à la métropole l'occasion de projeter une image de ville festive, accueillante et ouverte à la diversité », a souligné la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Nathalie Normandeau.

Spécialisé dans les échanges culturels avec les pays africains et créoles et ceux de la Francophonie, Vues d'Afrique promet un programme riche en couleur pour souligner son 25^e anniversaire. Se déroulant dans plusieurs quartiers de Montréal, le festival présente une centaine de films en provenance d'une quarantaine de pays ainsi que des débats, des conférences, des expositions et des rencontres réunissant des professionnels du cinéma. Vues d'Afrique élargit cette année sa clientèle et présente la 1^{re} édition du concours *100 heures chrono* qui s'adresse aux jeunes réalisateurs de 17 à 25 ans.

Source :

- [Communiqué de presse du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec](#)

Haut de la page 

L'appel de candidatures pour le prix Cultural Policy Research Award est en cours

Dans la plus récente édition de sa Newsletter, Culturelink nous rappelle que la Fondation européenne de la culture, le Riksbankens Jubileumsfond et le Réseau européen des centres de formation d'administrateurs culturels (ENCATC) lancent un appel de candidatures pour la 6^e édition du prix Cultural Policy Research Award (CPRA) 2009.

« Ayant pour objectif, d'une part, de stimuler la recherche universitaire et la recherche appliquée en matière de politiques culturelles et d'explorer, à l'aide d'études comparatives entre différents pays, les enjeux de l'Europe contemporaine et, d'autre part, d'anticiper les nouvelles orientations en matière de politiques culturelles, le CPRA désire contribuer à la création d'un réseau de chercheurs compétents en études comparatives dans le champ des politiques culturelles.

Créé en 2004 et mis à l'essai pendant quatre ans (2004 à 2007), ce prix est ouvert aux jeunes universitaires, chercheurs et décideurs européens de moins de 35 ans. Les sujets couverts jusqu'à présent vont de la raison d'être de politiques culturelles européennes aux industries créatives en Europe du Sud Est, en passant par la comparaison des tendances en matière de financement, de gouvernance et de structure organisationnelle d'organismes de musique classique et par les questions de diversité au sein des industries de la culture (avec accent sur l'architecture, la mode et la musique).

Pour l'édition de 2009, les candidatures doivent être soumises avant le 23 mai 2009 au moyen du formulaire qui se trouve sur le site Web du CPRA. Le gagnant recevra une bourse de 10 000 € et sera annoncé publiquement lors de la Conférence internationale annuelle de l'ENCATC, qui aura lieu du 21 au 24 octobre 2009 à Barcelone, en Espagne ».

Pour information: Rosa Diaz Dominguez, CPR Award Coordinator, Promotion and Press; email: communications@encatc.org

Source :

Les politiques culturelles en Europe centrale vingt ans après la chute du communisme

Un stage d'été, sur le thème des politiques culturelles en Europe centrale, se tiendra à Cracovie, en Pologne, du 8 au 19 juillet 2009, sous les auspices du Centre culturel international de Cracovie en collaboration avec l'Institut für den Donaauraum und Mitteleuropa de Vienne.

Culturelink, dans sa récente Newsletter, précise que « ce stage s'adresse aux universitaires, jeunes érudits, jeunes administrateurs culturels, ONG et autres candidats actifs dans le domaine de la gestion culturelle en Europe de l'Est et de l'Ouest.

Il présentera aux participants une vue globale sur la politique culturelle en pleine évolution dans les pays européens; il proposera une étude comparative des courants et enjeux en matière de politique culturelle dans les pays représentés par les participants, et donnera lieu également à un échange de points de vue sur la culture dans les vieux pays de l'UE et l'Europe postcommuniste. Dans le cadre de conférences, de séminaires et d'ateliers, on y traitera des sujets suivants :

- histoire : l'Europe de 1989 et les changements subséquents;
- définitions, modèles et instruments de la politique culturelle;
- exemples d'élaboration de la politique culturelle en Europe de l'Est et de l'Ouest (approche comparative : lois, financement, problème de décentralisation et privatisation);
- culture et organismes internationaux : le Conseil de l'Europe et ses politiques anciennes et actuelles, l'UNESCO, la politique culturelle de l'UE;
- culture dans l'économie de marché / société civile et politique culturelle / coopération culturelle internationale / industries culturelles / art contemporain;
- politiques culturelles nationales et perspectives européennes;
- médias de masse : passage des outils traditionnels aux nouvelles technologies. »

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 15 mai. Pour plus d'informations, contacter: sekret@mck.krakow.pl

Source :

- [Culturelink](#)

Publications récentes

Parution de l'étude de faisabilité sur des systèmes d'information pour soutenir la mobilité des artistes et des professionnels de la culture

La Commission européenne indique dans son site Internet que l'étude de faisabilité sur des systèmes d'information pour soutenir la mobilité des artistes et des professionnels de la culture est maintenant publiée. Cette étude a été réalisée par Ecotec pour la Commission dans le cadre du Projet pilote pour la mobilité des artistes.

La Commission rappelle qu'« à la fin de 2007, le Parlement Européen a voté une ligne additionnelle dans le budget 2008 de l'Union Européenne pour la mise en œuvre par la Commission d'un projet pilote visant à améliorer les conditions pour la mobilité des artistes.

Le premier élément de ce projet pilote était la réalisation d'une étude de faisabilité pour un système d'information à l'échelle européenne concernant les différents aspects juridiques, réglementaires, procéduraux et financiers de la mobilité dans le secteur culturel.

Cette étude visait notamment à :

- analyser les besoins précis des artistes et des professionnels de la culture et fournir un aperçu des systèmes d'information existants;
- recenser les lacunes dans le fonctionnement des systèmes d'information existants;
- faire des recommandations concrètes aux acteurs nationaux et européens sur des solutions destinées à combler ces lacunes et sur l'éventuelle mise en place d'un système d'information à l'échelle européenne ».

L'étude et le document synthèse sont disponibles en anglais dans le [site de la Commission européenne](#).

Source :

- [Site Internet de la Commission européenne](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Des émissions de télévision à l'intention des enfants des États arabes donneront accès à une gamme variée d'expressions culturelles

L'Alliance globale pour la diversité culturelle indique qu'elle a renouvelé son partenariat avec l'organisation américaine Sesame Workshop en vue d'élaborer un programme pour les enfants des États arabes en utilisant le contenu international de Sesame Street. Ce projet bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères et de la coopération d'Espagne.

La nouvelle émission combinera des éléments de l'Égypte et de six autres pays : l'Arabie Saoudite, la Jordanie, le Maroc, la Palestine, la Syrie et le Yémen. « Sesame Workshop créera ainsi des programmes donnant accès à une gamme variée d'expressions culturelles de toute la région. Cela permettra également de promouvoir la diversité linguistique puisque les extraits produits en direct seront présentés dans le dialecte de l'enfant », précise-t-on dans le site de l'Alliance.

« La série sera diffusée à travers tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Elle comprendra également une programmation spéciale pour la distribution aux États-Unis qui permettra aux jeunes enfants, à leurs parents et aux éducateurs de découvrir la diversité culturelle des pays arabes participants ainsi que de promouvoir le respect et la compréhension entre les enfants arabes et non-arabes ».

Rappelons qu'en 2006 et 2007, l'Alliance globale, en collaboration avec Sesame Workshop, avait soutenu la production d'une version palestinienne de la célèbre série de télévision pour enfants.

Source :

- [Site Internet de l'Alliance globale pour la diversité culturelle](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

23 avril, Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

« Le livre crée du lien entre les humains de différentes époques et des horizons les plus divers. Il concourt ainsi à construire notre commune mondialité. En tant qu'instrument de la libre expression, il est au service des droits de l'homme. La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, célébrée le 23 avril, invite à fortifier cet élément important pour la dignité humaine qu'est l'éternelle fertilité des livres » précise l'UNESCO dans son site Web, à l'occasion de cette journée.

L'UNESCO a par ailleurs proclamé Beyrouth « Capitale mondiale du Livre 2009 ». Tel que précisé dans le site Internet consacré à cet événement, trois objectifs sont

poursuivis dans ce cadre : « Le premier concerne éditeurs et libraires, à savoir le renforcement du secteur du livre au Liban, avec une attention particulière accordée aux livres de jeunesse. Le second implique les écoles et leur promotion de la lecture. Enfin, le troisième objectif, en collaboration avec les ambassades, est l'adoption d'une approche diversifiée de la culture, avec l'invitation d'écrivains des pays qu'elles représentent. Des poètes allemands, mexicains, des romanciers français, des éditeurs italiens, égyptiens, des designers espagnols, des illustrateurs suisses, des professionnels du livre hollandais, des libraires algériens, marocains, syriens, tunisiens, émiratis, sont ainsi attendus au Liban, à partir du 23 avril 2009. »

Sources :

- [Site Internet de l'UNESCO](#)
- [Site de Beyrouth Capitale mondiale du livre](#)

Haut de la page 

Échanges Montréal - Tokyo en cinéma d'animation

À Tokyo, l'un des événements culturels québécois marquants de ce printemps aura été la Rétrospective des films d'animation québécois et canadiens. Tirée de la collection de la Cinémathèque québécoise, cette rétrospective était présentée récemment au National Film Center.

« Pendant une douzaine de jours, les cinéphiles japonais ont pu visionner près d'une centaine de films d'animation datant de 1941 à 1985, dont la moitié réalisés par des cinéastes québécois. Ce rendez-vous cinématographique constituait le second volet d'un projet d'échange amorcé l'an dernier à Montréal avec la présentation d'une Rétrospective des films d'animation japonais (1924-1952), tirée de la collection du National Film Center.

Au Japon, on reconnaît la contribution des cinéastes de films d'animation québécois et canadiens, dont certains ont acquis une réputation internationale. La Cinémathèque québécoise est de plus réputée pour son travail de préservation des œuvres cinématographiques et sa vaste collection de films d'animation », indique-t-on dans le site du ministère des Relations internationales du Québec.

La Rétrospective a permis aux cinéphiles japonais de découvrir et d'apprécier l'évolution, le style et la diversité des sujets traités dans le cinéma d'animation du Québec et du Canada. Des liens étroits sont établis entre la Cinémathèque québécoise et le National Film Center de Tokyo, ouvrant la voie à d'autres collaborations.

Source :

- [Site Internet du ministère des Relations internationales du Québec](#)

Haut de la page 